



## Statistiques

Avec 2 % de candidats classés de plus pour ce concours MP 2016, un candidat qui se présente à l'écrit a plus de sept chances sur dix d'obtenir une des 1 134 places offertes par 24 écoles d'ingénieurs des CCP ou l'une des 200 places environ offertes par 9 écoles en banque d'épreuves :

- [http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/statistique/statistique\\_accueil\\_cpge.html](http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/statistique/statistique_accueil_cpge.html)
- [http://ccp.scei-concours.fr/cpge/notice/pdf/notice\\_ccp\\_2016\\_v2.pdf](http://ccp.scei-concours.fr/cpge/notice/pdf/notice_ccp_2016_v2.pdf)

Il est donc essentiel d'être solide lors des écrits pour assurer son intégration et performant jusqu'à l'oral pour intégrer une des écoles que l'on vise. Ces épreuves permettent de vérifier que les candidats maîtrisent les connaissances de base pour une scolarité réussie lors des formations de bon niveau qu'offrent les écoles qui participent aux concours.

## Épreuves écrites

Les épreuves écrites du concours MP s'efforcent de balayer une large partie du programme de MPSI et de MP en visant les compétences les plus centrales. C'est le cas des épreuves de mathématiques qui garantissent traditionnellement la moyenne aux candidats qui ont travaillé leur cours. Les compétences suivantes y sont évaluées : connaissance des démonstrations importantes du cours, résolution des exercices de base, manipulation aisée de sa calculatrice, clarté d'exposition des résultats et soin apporté dans la présentation. Si l'épreuve de physique de cette année a pu pénaliser les candidats ayant fait l'impasse sur la physique quantique, récemment introduite dans le programme, la partie portant sur l'optique, beaucoup plus classique aurait dû permettre d'assurer une note convenable. L'épreuve de physique-chimie, tout en étant très fournie, couvrait une large partie du programme en donnant, une fois encore, une importance appuyée à la partie chimie. Comme l'année dernière, l'évaluation des compétences en informatique a été réalisée à l'intérieur d'une des épreuves de mathématiques ainsi que dans les sujets des options Informatique ou Sciences Industrielles, tous deux de bonne facture. Les sujets de ces épreuves d'options ont également permis de favoriser les élèves sérieux qui n'ont pas négligé ces matières.

D'une manière générale, la probabilité de tomber sur telle ou telle partie du programme de MPSI ou de MP est proportionnelle au volume horaire prévu dans l'enseignement de CPGE, même si toutes ces parties ne sont pas forcément abordées chaque année. Il est donc essentiel de ne pas faire d'impasse et de savoir que le choix des sujets d'une année ne dépend pas des sujets tombés les années précédentes. Conformément à l'esprit du programme, les sujets des épreuves écrites évaluent l'ensemble des compétences visées par la pédagogie des CPGE. C'est ainsi que, par exemple, de nombreux sujets nécessitent la

lecture et la compréhension de documents. Pour plus de détails sur les épreuves écrites, les candidats sont invités à lire attentivement les rapports par matière effectués pour le concours 2016 et disponibles sur le site des CCP dans la rubrique Épreuves/Annales/Rapports :

- [http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/rapport/2016/sommaire\\_rapport\\_mp.htm](http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/rapport/2016/sommaire_rapport_mp.htm)

## Épreuves orales

Les épreuves orales se sont déroulées au lycée Claude Bernard, 1 avenue du Parc des Princes, Paris 16, à 20 min à pied des épreuves de TIPE. Un repérage des lieux est disponible en ligne sous forme d'une petite vidéo intitulée « Oraux CCP MP Lycée Claude Bernard » :

- <https://www.youtube.com/watch?v=6iR7upNv5z0>

En raison de l'état d'urgence et de l'Euro 2016, les candidats ont été convoqués 15 min plus tôt que les années précédentes, ce qui a fortement diminué le nombre de retards imputés sur le temps de préparation et évité l'élimination de candidats, automatique pour des retards supérieurs à 29 min. Un retard supérieur à 10 min nécessite d'appeler le service des concours, au numéro figurant sur la notice. Il est nécessaire de préparer très soigneusement son déplacement et de ne pas oublier de « s'accueillir » deux fois, une fois pour l'épreuve de TIPE et une autre fois pour les oraux des CCP.

Certains candidats ne sont pas suffisamment entraînés à communiquer avec l'examineur lors de ces épreuves. Il convient de bien lire les consignes du déroulement des épreuves. Pour les épreuves scientifiques, il ne faut pas agir comme lors d'une épreuve écrite en perdant du temps à écrire au tableau les réponses qui peuvent être formulées plus efficacement à l'oral. Seules les formules et les schémas méritent d'être écrits au feutre ou à la craie. Il ne faut pas hésiter non plus à expliciter tout haut un cheminement de pensée, en s'appuyant sur des connaissances. Il n'est pas toujours fructueux d'attendre d'avoir la réponse complète pour parler. Un dialogue constructif avec l'examineur n'est pas synonyme d'une perte de points. Dans le but d'illustrer de manière concrète certaines de ces recommandations, une petite vidéo intitulée « Épreuves orales des CCP, Concours MP » est disponible en ligne :

- <https://www.youtube.com/watch?v=SeOMKh3NpyI>

Pour plus de détails sur les épreuves orales, les candidats sont invités à lire attentivement les rapports par matière effectués pour le concours 2016 et disponibles sur le site des CCP dans la rubrique Épreuves/Annales/Rapports :

- [http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/rapport/2016/sommaire\\_rapport\\_mp.htm](http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/rapport/2016/sommaire_rapport_mp.htm)

Une dernière recommandation d'importance : la **date limite de clôture des vœux** précède la publication des résultats et du classement et il est impossible de modifier quoi que ce soit au-delà. Oui, on peut ruiner deux ou trois ans de préparation intensive en oubliant de saisir ses vœux !

## Remerciements

Je remercie les coordinateurs et coordinatrices des épreuves écrites et orales, les donneurs de sujets, les testeurs, les correcteurs et les examinateurs pour leur participation essentielle à la réussite du concours. Les échanges fructueux avec l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN) ainsi que les associations des professeurs des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (UPS, UPSTI) participent à l'amélioration constante des épreuves. L'accueil du proviseur du lycée Claude Bernard et de son équipe a contribué, comme les années précédentes, à la bonne tenue de ces épreuves orales. Enfin, les concours n'existeraient pas sans le dévouement du personnel du Service des CCP.

Pr. Olivier THUAL,  
Président du concours MP